

DECISIONS ET AVIS DE LA BOURSE

COTATION EN BOURSE DES TITRES « SFBT » SUITE À L'AUGMENTATION DE CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ DÉCIDÉE PAR L'AGE DU 14 AVRIL 2016

A partir du 04 mai 2016,

- Les 105 000 000 actions anciennes de la société « SFBT » seront négociables en Bourse, droits d'attribution détachés.
- Les droits d'attribution seront négociables en bourse dans les conditions suivantes :

- Code Mnémonique : SFB16
- Code ISIN : TN0001100429
- Groupe de Cotation : 32

Les 15 000 000 actions nouvelles gratuites, à attribuer à raison de une (01) action nouvelle pour sept (07) actions anciennes, seront admises et négociables en Bourse sur la même ligne de cotation que les actions anciennes.

DECLARATION DE FRANCHISSEMENT DE SEUIL A LA HAUSSE DANS LE CAPITAL DE LA SITS

La société PARTNER INVESTMENT qui détenait directement et de concert 1 546 795 actions et droits de vote représentant 9,915% du capital de la Société Immobilière Tuniso-Saoudienne (SITS), a déclaré avoir franchi de concert à la hausse, le 10 Février 2016, le seuil de 10% du capital suite à l'acquisition directe en bourse de 16 147 actions et droits de vote, représentant 0,104% du capital.

Par ailleurs, la société PARTNER INVESTMENT a déclaré agir de concert avec la société IMMOBILIERE LE COIN BLEU (362 215 actions et droits de vote représentant 2,322% du capital), la société EL HADAYEK (61 460 actions et droits de vote représentant 0,394% du capital), la société EL HANA (390 166 actions et droits de vote représentant 2,501% du capital) et la société FOUNDERS CAPITAL PARTNERS (108 000 actions et droits de vote représentant 0,692% du capital).

La société PARTNER INVESTMENT a déclaré que les objectifs qu'elle vise à atteindre au cours des douze prochains mois sont les suivants :

- Poursuivre l'acquisition de nouvelles actions et droits de vote et la cession des actions et droits de vote lui appartenant,
- Pas d'autres intentions.

Cette déclaration a été communiquée à la Bourse par AXIS CAPITAL BOURSE, intermédiaire en Bourse, le 02 Mai 2016.

DECLARATION DE FRANCHISSEMENT DE SEUIL A LA BAISSSE SUR LES ACTIONS ET LES DROITS DE VOTE DE LA SOCIETE ADWYA

M. Taher El MATERI, qui détenait directement 6 847 039 actions et droits de vote représentant 39,90% du capital de la société ADWYA, a déclaré avoir franchi à la baisse, le 29 Avril 2016, les seuils de 33,3%, 20%, 10% et 5% du capital suite à la cession en bourse de 6 846 939 actions et droits de vote, représentant 39,90% du capital de la société.

Cette déclaration a été communiquée à la Bourse le 03 Mai 2016 par MAC SA, intermédiaire en bourse.

DECLARATION DE FRANCHISSEMENT DE SEUIL A LA HAUSSE SUR LES ACTIONS ET LES DROITS DE VOTE DE LA SOCIETE ADWYA

La société Royal Investissements et Participations, qui ne détenait aucune participation dans le capital de la société ADWYA, a déclaré avoir franchi à la hausse, le 29 Avril 2016, les seuils de 5%, 10%, 20% et 33,3% du capital suite à l'acquisition en bourse de 6 846 939 actions et droits de vote, représentant 39,90% du capital de la société.

La société Royal Investissements et Participations a déclaré que les objectifs qu'elle vise dans les douze prochains mois à venir sont les suivants :

- Ne pas poursuivre l'acquisition de nouvelles actions et droits de vote,
- Pas d'autres intentions.

Cette déclaration a été communiquée à la Bourse le 03 Mai 2016 par MAC SA, intermédiaire en bourse.

AVIS DES SOCIETES

SOCIETE OFFICE PLAST

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société Office Plast sont invités à assister le vendredi 6 Mai 2016 à 9H à l'Hôtel El Mouradi Gammarth, à l'Assemblée Générale Ordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de l'exercice 2015 ;
- 2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur les états financiers relatifs à l'exercice 2015 ;
- 3- Approbation des états financiers et des conventions et opérations prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales ;
- 4- Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2015 ;
- 5- Affectation du résultat de l'exercice 2015 ;
- 6- Fixation des jetons de présence ;
- 7- Nomination d'un nouvel administrateur représentant les petits porteurs ;
- 8- Pouvoirs à donner ;
- 9- Question divers.

Les documents de l'assemblée générale ordinaire seront mis à la disposition des actionnaires, dans les délais impartis par la réglementation en vigueur, au siège social sis à la Z.I.2 Medjez El Bab 9070 Béja.

SOCIETE MAGASIN GENERAL

Messieurs les actionnaires de la Société Magasin Général sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire de la société qui se tiendra le mardi 28 juin 2016 à 9 heures à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises sis au 2 rue du Lac Turkana, les Berges du lac 1 - Tunis et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à la gestion de l'exercice 2015.
- Lecture des rapports des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2015.
- Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2015.
- Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à la gestion du Groupe Magasin Général pour l'exercice 2015.
- Lecture des rapports des commissaires aux comptes du Groupe Magasin Général relatifs à l'exercice 2015.
- Approbation du rapport de gestion et des états financiers consolidés du Groupe Magasin Général relatifs à l'exercice 2015.
- Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2015.
- Affectation du résultat de la Société Magasin Général relatif à l'exercice 2015.
- Ratification des opérations intergroupe effectuées en 2015 rentrant dans le cadre des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.
- Fixation des jetons de présence des administrateurs pour l'exercice 2015.
- Fixation de la rémunération des membres du comité permanent d'audit pour l'exercice 2015.
- Reconduction de l'autorisation de rachat et de revente des actions propres à la société.
- Approbation de la conclusion d'emprunts.
- Renouvellement du mandat des administrateurs pour les exercices 2016, 2017 et 2018.
- Renouvellement du mandat des commissaires aux comptes pour les exercices 2016, 2017 et 2018.
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE « TUNIS-RE »

Messieurs les Actionnaires de la Société Tunisienne de Réassurance «Tunis Re» sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le Mercredi 1er Juin. 2016 à 10H00, à l'Hôtel AFRICA Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2015.
- Lecture des Rapports Général et Spécial, du commissaire aux Comptes sur l'exercice 2015 et des conventions citées dans le rapport spécial du commissaire aux comptes.
- Approbation des états financiers de l'exercice 2015.
- Quitus aux Administrateurs pour l'exercice 2015.
- Affectation du résultat de l'exercice 2015.
- Fixation des jetons de présence des membres du conseil d'administration et du Comité permanent d'audit au titre de l'exercice 2015.
- Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration de Tunis Re (à l'exception du représentant des petits porteurs) pour les périodes 2016, 2017 & 2018.

NB : Seuls les actionnaires détenant au moins 10 actions peuvent être admis à l'Assemblée Générale Ordinaire sur justification de leur identité.

Plusieurs Actionnaires peuvent se réunir pour atteindre les 10 actions et se faire représenter par l'un d'eux.

Tous les documents afférents à cette Assemblée se trouvent à la disposition des Actionnaires au siège de la Société.

AUTOMOBILE RÉSEAU TUNISIEN ET SERVICES ARTES

Messieurs les actionnaires de la société Artes sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le Mardi 10 Mai à 09 Heures à l'hôtel Regency Gammarth afin de délibérer sur l'ordre de jour suivant :

- Lecture des rapports du Conseil d'administration sur l'activité de la société ainsi que du groupe Artes durant l'exercice 2015 ;
- Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les états financiers dudit exercice et sur les conventions visées par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales ;
- Approbation, des rapports du conseil d'administration, états financiers et conventions ;
- Affectation des résultats nets de l'exercice 2015 ;
- Quitus pour l'exercice 2015 aux administrateurs, et fixation des jetons de Présence ;
- Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés du groupe Artes arrêtés au 31/12/2015.
- Approbation des états financiers consolidés du groupe Artes au 31/12/2015 ;
- Statuer sur la demande de démission d'un administrateur ;
- Nomination d'un nouveau membre du conseil d'administration ;
- Pouvoirs pour formalités.

Les documents relatifs à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société : 39 Avenue Kheir-eddine Pacha- Tunis.

AUTOMOBILE RÉSEAU TUNISIEN ET SERVICES ARTES

Messieurs les actionnaires de la société Artes sont convoqués en assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le Mardi 10 Mai à 10 Heures à l'hôtel Regency Gammarth afin de délibérer sur l'ordre de jour suivant :

- Mise à jours des statuts de la société ;
- Questions Diverses ;
- Pouvoirs pour formalités.

Les documents relatifs à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société : 39 Avenue Khair-eddine Pacha- Tunis.

AVIS DES SOCIETES

AUTOMOBILE RÉSEAU TUNISIEN ET SERVICES ARTES

La société ARTES informe ses honorables actionnaires que son Conseil d'Administration, lors de sa réunion du 14 Avril 2016, a arrêté les Etats Financiers individuels et consolidés relatifs à l'exercice 2015 qui ont été soumis aux Commissaires aux Comptes.
En outre, le Conseil d'Administration a décidé de convoquer une Assemblée Générale Ordinaire pour le 10 mai 2016 à 09 heures, et de proposer la distribution d'un dividende de 0,570 dinars par action.

ASSURANCES SALIM

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société « **ASSURANCES SALIM** » sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le **Mardi 10 Mai 2016, à 10 h 30 mn** au siège de la Banque de l'Habitat sis au 18 Av. Mohamed V-1080 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- 1- Lecture du rapport du conseil d'administration pour l'exercice 2015 ;
- 2- Lecture des rapports des commissaires aux comptes pour l'exercice 2015 ;
- 3- Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers de l'exercice 2015 ;
- 4- Approbation des opérations visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales ;
- 5- Quitus aux administrateurs ;
- 6- Affectation du résultat de l'exercice 2015;
- 7- Fixation des jetons de présence des administrateurs et des membres du comité permanent d'audit ;
- 8- Désignation du Co-commissaire aux comptes;
- 9- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités d'enregistrement et de publicité.

Conformément aux dispositions de l'article 37 des statuts, les titulaires d'au moins 10 actions libérées des versements exigibles peuvent, seuls, assister à l'Assemblée Générale Ordinaire sur justification de leur identité, à la condition d'être inscrit sur les registres sociaux huit jours au moins avant l'assemblée ou s'y faire représenter par un autre actionnaire.

Les autres titulaires d'actions inférieures à 10 peuvent pour être admis dans l'Assemblée Générale Ordinaire se réunir pour former le nombre nécessaire et se faire représenter par l'un d'eux.

Tout actionnaire pourra par ailleurs se faire représenter par un mandataire de son choix, à condition qu'un « POUVOIR » soit déposé au siège social de la société Trois jours au moins avant la date de l'Assemblée.

Tous les documents afférents à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la Société sis à l'Immeuble Assurances Salim, Lotissement AFH/ BC5, au Centre Urbain Nord Tunis.

SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES « SAH »

Suivant décision du Conseil d'Administration tenu le 28 Avril 2016, Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société d'articles hygiéniques « SAH » sont convoqués le :

Lundi 30 Mai 2016, à 10h, à l'hôtel Golden Tulip Gammarth,

En vue de délibérer sur les points inscrits à l'ordre du jour suivant :

- 1- Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'activité de la société pour l'exercice 2015 et du rapport de gestion du groupe;
- 2- Lecture des rapports général et spécial des Commissaires aux Comptes relatifs à l'exercice 2015 de la société SAH et du groupe SAH et approbation des états financiers ainsi que les états financiers consolidés pour l'exercice 2015;
- 3- Affectation du résultat de l'exercice 2015;
- 4- Approbation des conventions relevant des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales;
- 5- Quitus aux membres du Conseil d'Administration, au Président Directeur Général ainsi qu'au Directeur Général Adjoint pour la gestion de l'exercice 2015;
- 6- Détermination et attribution des jetons de présence 2015 aux membres du Conseil d'Administration;
- 7- Allocation aux membres du Comité permanent d'audit d'une rémunération relative à l'exercice de leur activité en 2015 ;
- 8- Nomination de (04) nouveaux administrateurs et information des fonctions de direction occupées par eux dans d'autres sociétés ;
- 9- Renouvellement du mandat d'un Commissaire aux Comptes;
- 10- Pouvoirs pour formalités.

Tous les documents afférents à cette Assemblées seront mis à votre disposition au siège social de la société sis au N° 5 Rue 8610 ZI Charguia 1- Tunis.